



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Préfet délégué de Saint-Barthélemy et de Saint-Martin

A R R Ê T É n ° 2 0 1 3 / 0 6 6 / P R E F / B D C

Portant attribution de la Médaille d'honneur du Travail

Promotion du 14 JUILLET 2013

**Le Préfet délégué auprès de la représentante de l'Etat
dans les collectivités de Saint- Barthélemy et de Saint Martin**

- VU le décret 45-548 du 15 mai 1948 modifié, instituant la médaille d'honneur du travail ;
- VU le décret 57-107 du 14 janvier 1957 relatif à la médaille d'honneur du travail ;
- VU le décret n° 74-229 du 06 mars 1974 de M. le Ministre du Travail, de l'Emploi et de la population
- VU le décret 75-864 du 11 septembre 1975 de M. le Ministre du Travail ;
- VU le décret 84-591 du 04 juillet 1984 portant délégation des pouvoirs aux préfets pour l'attribution de la médaille d'honneur du travail ;
- VU le décret 2000-1015 du 17 octobre 2000 modifiant le décret 84-591 du 04 juillet 1984 de M le Ministre de l'Emploi et de la solidarité ;
- VU l'arrêté du 07 février 1957 de M. le Secrétaire d'État au travail et à la Sécurité Sociale ;
- VU la circulaire BC du 01 avril 1957 de M. le Secrétaire d'État au travail et à la Sécurité Sociale ;
- VU la circulaire BC du 09 juillet 1974 de M. le Ministre du Travail ;
- VU la circulaire BC 25 du 23 novembre 1984 de M. le Ministre du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle ;
- VU l'arrêté préfectoral n°2013/041/SG/SCI/MC/ du 14 Février 2013, portant délégation de signature à Monsieur Philippe CHOPIN, Préfet délégué auprès de la représentante de l'État dans les Collectivités de Saint-Barthélemy, et de Saint-Martin.
- A l'occasion de la promotion du 14 Juillet 2013 ;

SUR proposition de Monsieur le chef de cabinet,

A R R Ê T E

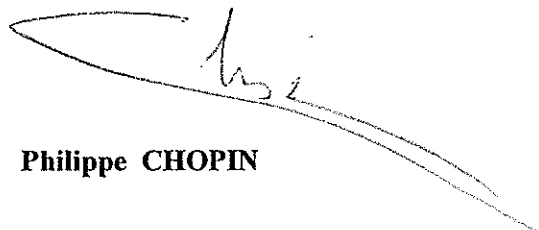
Article 1 La médaille d'honneur du travail échelon **VERMEIL** est décernée à :

-Monsieur BLANCHARD Dominique

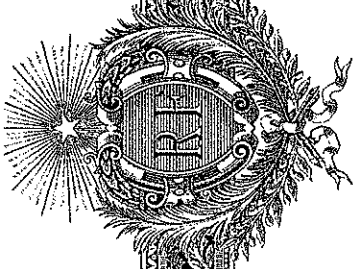
Article 4 Monsieur le chef de cabinet est chargé en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté qui sera inséré au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Fait à Saint-Martin, le 21 AOUT 2013

Le Préfet

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'P. Chopin', written over a horizontal line.

Philippe CHOPIN



RÉPUBLIQUE

FRANÇAISE

LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

MINISTÈRE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI, DE LA FORMATION
PROFESSIONNELLE ET DU DIALOGUE SOCIAL

MÉDAILLE D'HONNEUR DU TRAVAIL

Le Ministre

du Travail, de l'Emploi, de la Formation
Professionnelle et du Dialogue Social

Décerne à Monsieur **BLANCHARD Dominique**

la Médaille d'honneur du travail échelon **VERMEIL**
à titre de récompense pour **23** années de services.

Fait à Saint Martin le **21 AOUT 2013**

Le Ministre,
Le Préfet de
SAINTE-BARTHÉLEMY et de SAINT-MARTIN
Philippe CHOPIN